

**MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**



BURKINA FASO

Unité -

Progrès -

Justice

Résumé

DU PORTEFEUILLE NATIONAL DES PROJETS A FINANCER PAR LES FONDS ALLOUES AU BURKINA FASO AU TITRE DU SYSTEME TRANSPARENT D'ALLOCATION DES RESSOURCES DE LA 5^{ème} RECONSTITUTION DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM).



1. Contexte introductif

Au titre de la 5^{ème} reconstitution du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) intervenue en mai 2010, le Burkina Faso a bénéficié d'une allocation de 9 800 000 \$US octroyée dans le cadre d'un nouveau mécanisme de financement appelé Système Transparent d'Allocation des Ressources (STAR). Cette allocation doit être affectée à des projets de biodiversité, de changements climatiques et de dégradation des terres à hauteur respectivement de 1 500 000\$US, 3 200 000 \$US et 5 100 000 \$US.

Le FEM a recommandé que l'accès à ces fonds STAR soit précédé de la formulation d'un portefeuille national d'idées prioritaires de projets à élaborer selon un processus participatif, transparent et inclusif.

Le Burkina Faso a mené l'exercice de formulation de son portefeuille en respectant rigoureusement ces directives. L'exercice a été mené avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le projet d'appui au Programme d'Action National d'Adaptation aux changements et à la variabilité des changements climatiques financement Japonais (PANA Japon) et le Projet de Partenariat pour la Gestion des Terres, composante nationale.

2. Le processus d'élaboration du portefeuille national au Burkina Faso

2.1. L'organisation mise en place et la diffusion de l'information

Un comité composé des Points Focaux FEM, diversité biologique, changements climatiques, lutte contre la désertification, du directeur du partenariat et de la coordination des conventions internationales en matière d'environnement et d'un consultant recruté à cet effet a été mis en place dès le mois de juin 2011.

Le comité a procédé à une large diffusion de l'information à travers d'une part la télévision nationale et la presse écrite qui ont couvert les activités majeures du processus et d'autre part à travers des correspondances adressées aux services centraux des départements ministériels du développement rural et aux structures fédératives des ONG qui ont répercuté l'information à leurs bases respectives.

Les acteurs nationaux ont été impliqués au processus à quatre niveaux de concertation: un atelier national de lancement du processus, un atelier de formation à l'élaboration des notes conceptuelles de projets, un appel à projets et un atelier national d'examen et de validation des projets présélectionnés.

2.2. L'atelier national de lancement du processus

L'atelier national de lancement a été organisé pour apporter aux acteurs nationaux l'information sur le portefeuille national à élaborer. Il a réuni 43 participants judicieusement choisis pour assurer une participation assez représentative des catégories d'acteurs concernés (structures étatiques des départements ministériels du développement rural et de l'énergie, société civile à travers les ONG et les institutions de recherche et le secteur privé à travers une société minière).

Cet atelier a également servi de cadre pour sensibiliser les acteurs sur les missions et les objectifs du FEM ainsi que les domaines de concentrations qu'il finance. Il a abouti à des propositions d'un montant de 1600000\$US à prélever de l'allocation STAR au profit du programme FEM micro

financement du Burkina Faso. L'atelier de lancement a également décidé que le portefeuille national soit dominé par des projets de gestion durable des forêts sans toute fois exclure les projets spécifiquement destinés à la biodiversité, aux changements climatiques et à la dégradation des terres.

2.3. L'atelier de formation

Il a visé le renforcement des capacités des acteurs à la formulation de notes conceptuelles de projets. Il été initié dans un souci d'accroître la qualité des projets à formuler et de mettre les acteurs au même d'information et d'égalité de chance pour participer à l'appel à projets.

Sur 10 structures qui ont pris part à la formation, 8 ont pu valoriser les acquis de la session en élaborant et en soumettant effectivement des fiches de projets qui faisaient parti des meilleures qui ont été sélectionnées pour le portefeuille.

2.4. L'appel à projets, les idées de projet reçues et leur évaluation

Un appel à projet a été lancé pour obtenir les idées de projet devant constituer le portefeuille national des projets du Burkina Faso.

Suite à cet appel, 24 idées de projet ont été élaborées par les acteurs et soumises au comité d'évaluation pour appréciation. Deux (2) de ces projets étaient des projets de biodiversité, quatre (4) relevaient du domaine des changements climatiques et quatre (4) autres du domaine de la dégradation des terres. Treize (13) étaient des projets à impacts multiples. Le dernier était un projet d'assainissement que le comité n'a pas pris en compte.

En fonction des acteurs, les projets se répartissaient de la manière suivante : 12 projets provenaient des services étatiques, 10 de la société civile (soit 5 en provenance des institutions de recherche et 5 des ONG). Le secteur privé a participé avec un seul projet portant sur la mise en place d'une centrale d'électricité solaire.

L'évaluation de la pertinence des idées de projet a été faite à partir d'une grille de notation adaptée d'une autre grille qui a été validée par le Système des Nations Unies et appliquée à des projets initiés en vue d'accélérer l'atteinte des OMD d'ici à 2015.

L'évaluation a été faite par le consultant appuyé par les points focaux des conventions biodiversité, changements climatiques et lutte contre la désertification. Les résultats ont été soumis à l'appréciation d'une vingtaine de cadres du SP/CONEDD au cours d'un atelier de trois jours.

2.5. Les projets présélectionnés par le comité

L'application de la grille d'évaluation a révélé que onze projets avaient des notes au moins égales à la moyenne. Ils ont été présélectionnés et soumis à l'appréciation de l'atelier de validation qui les a jugés pertinents. Quatre (4) des onze projets provenaient des services étatiques, trois (3) des ONG et quatre (4) de la recherche.

Les 11 projets ont été jugés assez représentatifs des catégories d'acteurs qui ont pris part au processus. Ils forment en plus un équilibre relatif quand on considère leur répartition spatiale sur l'ensemble du territoire national.

En effet, l'Est du pays est concerné avec un projet de gestion durable des terres. La mise en œuvre de ce projet permettra de renforcer les acquis et de compléter les activités du PNGT2 qui a pris en charge des activités du projet de partenariat pour la gestion durable des terres (Composante de l'Est) qui n'a pas eu de financement.

Au nord du pays, seront exécutés 2 projets de promotion de l'agriculture durable. Ils ont été élaborés dans l'optique d'une duplication à grande échelle en vue de reconstituer à terme les parcs agro forestiers d'antan et de maintenir dans les terroirs villageois une densité optimum de peuplements ligneux.

Conçus dans une perspective de durabilité effective avec des dispositions pour une autogestion qui va garantir la poursuite des activités après le financement FEM, ces 2 projets doivent contribuer à reconstituer les bases écologiques d'une production plus sûre pour les petits exploitants ruraux dont la précarité va s'aggravant avec les chocs climatiques récurrents.

Dans la zone de confluence entre le Sud, le Centre-Sud et le Centre-Ouest du Burkina Faso va s'exécuter un autre projet de gestion durable des forêts. C'est dans cette zone que se trouve le complexe écologique appelé PONASI (Pô-Nazinga-Sissili) qui comprend le Parc National, la Forêt classée et Ranch

de gibier de Nazinga, la concession privée de chasse touristique de la forêt classée de la Sissili, des forêts classées à vocation sylvicole et plus d'une vingtaine d'aires protégées villageoises appelées Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique (ZOVICs). Ce projet a été développé pour permettre de faire face à la nécessaire conservation de ce complexe dont les défis de protection se sont complexifiés avec l'émergence des pressions de type nouveau (développement de l'agrobusiness dans la zone).

Le Sahel, ainsi que l'ouest du pays bénéficient de 2 projets de recherche sur le pâturage et les pratiques pastorales qui constituent la deuxième principale cause de dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. Les résultats de ces deux projets doivent surtout alimenter les autres projets en termes de connaissances et de technologies éprouvées et de bonnes pratiques dans le domaine de l'élevage.

La récurrente problématique des feux de brousse est abordée avec un projet de gestion des feux en milieu rural qui s'appuie sur la stratégie nationale et le plan d'action de gestion des feux en milieu rural. Ce projet va mettre l'accent sur la sensibilisation et la responsabilisation des populations et les collectivités territoriales. Il comporte une innovation majeure consistant à mettre en place un dispositif d'alerte sur les feux actifs à partir des cellulaires portables de téléphone qui seront mis en réseau avec les données d'imagerie satellitaire sur les feux. Cette technique est rendue accessible grâce au projet de surveillance environnementale basé au SP/CONEDD. Ce dispositif complémentaire du projet va permettre la mobilisation en temps réel des populations pour l'extinction de feux actifs.

2.6. L'atelier national de validation

Il a été organisé pour permettre aux acteurs nationaux :

- De prendre connaissance des idées de projets soumises par les promoteurs ;
- d'apprécier la grille d'évaluation des fiches de projets soumises par les promoteurs ;

- d'apprécier les projets présélectionnés par l'équipe d'évaluation pour constituer le portefeuille national du Burkina Faso ;
- d'apprécier les esquisses d'orientations proposées pour finaliser le document dudit portefeuille national.

L'atelier national a validé les onze idées de projets présélectionnées avec les suggestions de fusion de certaines idées de projet.

3. Les idées de projets approuvées pour faire parti du portefeuille national

Des ajustements de projets ont été opérés tant dans le contenu des projets sélectionnés qu'au niveau des budgets proposés pour réduire le nombre de projets et viser des impacts plus importants au terme de leur mise en œuvre. Ainsi des propositions de fusions des projets présélectionnés ont été faites et soumises à l'atelier national du 30 décembre 2011 qui les a validées.

Les fusions proposées réduisent le nombre de projets du portefeuille à cinq (5) qui se présentent comme suit :

3.1. Projet de gestion durable des forêts au Burkina Faso.

1. Ce projet d'un montant de 4 810 000 \$US sera institutionnellement rattaché à l'Office National des Aires Protégées. Il vise à réduire de 50% les feux de brousse sur toute l'étendue du territoire national, à sauvegarder les aires protégées du bloc écologique Pô-Nazinga-Sissili (PONASI) et à valoriser les forêts restaurées et protégées, ainsi que les stocks de carbone aux bénéfices des populations.

Il comporte trois composantes :

Composante 1 : Gestion des feux en milieu rural d'un montant de **1 200 000 \$US** exécutée par la Direction des Forêts ;

Composante 2 : Gestion Durable de l'écosystème PONASI (Pô-Nazinga-Sissili) dont le budget est de **3 100 000 \$US** et qui sera exécuté par l'OFINAP ;

Composante 3 : Mise en place de systèmes nationaux de mesures et de contrôle des stocks et des flux de carbone d'un montant de 300 000 \$US et sera exécuté par le Laboratoire de biologie et d'écologie végétale de l'Université de Ouagadougou.

La composante « gestion des feux en milieu rural » a une dimension nationale avec un accent dans la zone de PONASI où sera expérimentée à la première année la mise en place des brigades anti-feux de brousse en vue de l'extinction des feux tardifs.

La composante 2, « gestion durable de l'écosystème PONASI » va s'exécuter dans le complexe PONASI proposé comme zone de concentration par excellence des projets FEM5 à cause des pressions multiples qui semblent s'aggraver beaucoup plus qu'ailleurs (surpâturage, zone de prédilection de l'agrobusiness, présence de nombreuses aires protégées de statut et de vocation diversifiés (forêts classées à vocation sylvicole et faunique, ZOVIC, parc national, Ranch de gibier, corridors écologiques, concession de chasse, bloc écologique transfrontalier)). Cette zone est cependant sans perspectives immédiates de projets d'appui.

La composante 3 va mettre en place les bases de référence pour évaluation des stocks et des flux de carbone dans les différents types de forêts et d'espaces agro-forestiers depuis la région nord jusqu'aux aires protégées de la zone du complexe PONASI.

3.2. Projet de promotion de l'agriculture durable dans le Nord et de protection des berges du fleuve Nazinon

Le budget de ce projet est de 700000 \$US. Il sera placé sous tutelle administrative de l'ONG « new tree tipalga » et va s'exécuter dans 5 communes de la Région du Nord. Ce projet vise le maintien d'une densité optimale de peuplements ligneux dans les terroirs, la satisfaction des besoins en fumure organique des exploitations paysannes, la réduction d'au moins 50% des quantités de bois-énergie utilisées par les ménages et la protection des berges du fleuve Nazinon. Il comporte également trois (3) composantes :

- La composante « régénération naturelle assistée et foyers améliorés » d'un montant de 300 000 \$US exécuté par l'ONG new tree Tipalga;

- La composante promotion du bio-digesteur d'un montant de 200 000 \$US exécuté par l'ONG « Fondation les mains Unies pour le Développement communautaire»;
- La composante protection des berges du fleuve Nazinon d'un montant de 200000 \$US exécuté par l'Association « Comité Baoré Solidarité».

3.3. Projet de mobilité urbaine durable à Ouagadougou

D'un montant de 500 000 \$US, ce projet est placé sous tutelle administrative de la Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable. Ce projet a été retenu par l'atelier de validation sous réserve des conditions suivantes:

- L'évitement des duplications d'activités avec le projet similaire en cours d'exécution ;
- La preuve que les réductions des émissions de carbone seront effectivement substantielles.

Ce projet vise à promouvoir des systèmes de transport économes à faible émission de carbone à travers une réduction de l'usage des moyens de transport individuels et la congestion du trafic urbain dans la ville de Ouagadougou.

3.4. Projet de recherche d'appui à la gestion durable des pâturages et des pratiques d'élevage

Ce projet est un projet de recherche développement qui sera basé à l'INERA. D'un montant de 590 000 \$US ce projet vise la restauration et la gestion durable des terres de pâturages en mettant l'accent sur l'amélioration de la gestion des pâturages et des pratiques d'élevage, la mise au point de technologies d'amélioration des ressources alimentaires du bétail et la récupération des terres de pâturages dégradés. Il comprend également trois composantes :

- composante 1 : Contribution à l'amélioration de la gestion des pâturages et des pratiques d'élevage dans le contexte de changements climatiques d'un montant de 300 000 \$US;

- Composante 2 : Mise au point de technologies d'amélioration des ressources alimentaires du bétail dans l'espace sahélien du Burkina Faso d'un montant de 140 000\$US;
- Composant 3 : Contribution à la récupération des terres de pâturages dégradés, dans les zones subsahariennes et sahéliennes du Burkina Faso d'un montant de 150 000 \$US.

3.5. Projet « sous programme de la Région de l'Est du Programme National de partenariat pour la Gestion Durable des Terres ».

D'un montant de 1100000 \$US, ce projet vise à établir des systèmes coordonnés et décentralisés de gestion durable des terres agro-sylvo-pastorales dans la région de l'Est. C'est une composante du projet de Partenariat pour la gestion durable des terres et sera institutionnellement rattaché à la composante nationale du projet partenariat national de gestion durable des terres qui est basé au SP/CONEDD.